

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE  
LE 31 MAI 2023 A 20h00**

Sont présents:

Madame Mélina Le Blanc messieurs John Bradley, Réal Déry, Alain Durand, siégeant sous la présidence de monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Sont absents : Madame Nathalie Delmaire, monsieur Denis Huberdeau

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 3 MAI 2023**

Il est proposé par monsieur Alain Durand et unanimement résolu que le rapport du 3 mai 2023 soit accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. PIERRE SÉVIGNY  
AGARNDISSEMENT ; LOT 5 310 810**

Considérant la demande de monsieur Pierre Sévigny relativement à la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 310 810 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que le plan respecte les critères du règlement sur les P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Mélina Le Blanc et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

## **DEMANDE À LA CPTAQ; GERRY WILLIAM**

Considérant la demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec de monsieur Gerry William relativement à l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 5 310 398 du cadastre du Québec;

Considérant la très faible superficie de 0.09 hectare concernant l'implantation d'un réseau d'aqueduc et d'égout desservant le futur développement;

Considérant que cette demande ne met pas en cause l'acceptation par la CPTAQ d'une aliénation future du lot 5 310 398 en surface des réseaux d'aqueduc et d'égout afin d'y aménager l'entrée principale du futur développement résidentiel.

Considérant que cette demande ne cause aucun préjudice à l'agriculture;

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur John Bradley, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h30



Yvon Tardy  
Secrétaire du comité et  
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers  
Président du comité